

VOS LETTRES

Famille je vous aime...

INITIATIVE SUR LE MARIAGE • La proposition PDC ne trouve pas grâce, sur le fond et sur la forme, aux yeux de ce lecteur.

Le PDC fait de la famille son fonds de commerce électoral. L'étendard des bons sentiments chrétiens est ainsi hissé à demeure dans une croisade perpétuelle légitimée par son vocabulaire même. Son initiative soumise au vote populaire le 28 février n'est, sous ses apparences charitables de combat contre l'injustice, qu'un leurre mystificateur.

Le principe d'égalité qu'elle prétend instituer est déjà consacré dans la Constitution, ainsi que la liberté individuelle. Il n'y a pas à les remettre en cause. Pour l'égalité des couples devant l'impôt et les assurances sociales, c'est aux lois d'exécution de la mettre en œuvre. En vertu de la liberté individuelle, chacun peut choisir sa façon de vivre le couple et la famille.

Vouloir figer dans la loi suprême une seule forme définie comme «l'union durable et réglementée par la loi d'un homme et d'une femme» revient insidieusement

à exclure du champ du droit et de la pensée les autres façons possibles et respectables de réaliser son être au monde. Les mots ne sont pas innocents.

Par rapport aux couples vivant en union libre, on chiffre à 2,8 mia les avantages des couples mariés face à l'AVS grâce aux déductions de cotisations (200 mio), rentes de veuves (1,4 mia) et leurs suppléments (1,2 mia). L'injustice n'est donc pas là où l'initiative du PDC veut la débusquer à cris d'orfraie.

Une justice souhaitable ne peut et ne doit être que globale. Tant pour les couples mariés qu'en union libre, cela implique imposition fiscale individuelle, rente AVS individuelle et rente de veuve pour toutes les femmes. C'est donc non qu'il faut voter à cette initiative fallacieuse. Elle ne répare pas une injustice, elle en crée une plus grande encore.

HENRI GENDRE,
Villars-sur-Marly

Gothard: il est temps d'attendre avant d'aviser le moment venu

Qui n'est pas en faveur de plus de sécurité au tunnel du Gothard? Personne, évidemment! Les images de l'incendie du camion et des 11 victimes asphyxiées en 2001 sont encore bien présentes. Or, ce n'est pas un 2^e tube qui empêchera un tel accident. Aujourd'hui, un tel drame ne serait plus possible grâce aux mesures importantes prises (contrôles, portail thermique, nouveau système d'aération). Le transfert des camions sur le rail apporterait encore plus de sécurité. Et sait-on que le tunnel dispose d'une galerie de sécurité parallèle?

Après la réfection, la voûte sera plus haute, les accotements plus larges. Dans un proche futur, les véhicules seront encore plus sûrs (véhicules électroniques pour rester sur sa voie, système de freinage d'urgence, etc.). Après un pic dans les années 2000, le nombre des camions est redescendu à moins de 850 000 par an grâce au compte-

gouttes et à d'autres mesures limitant la quantité de camions.

Bref, le tunnel est un des tronçons les plus sûrs du réseau national, dicit le Conseil fédéral en 2009. De 2001 à 2006 les accidents ont passé de 40 à 8 par an; un accident mortel survient tous les deux ans. C'est un mort de trop, mais n'oublions pas que l'accident le plus meurtrier (28 victimes) est survenu à Sierre dans un tunnel à deux voies unidirectionnel. Pour l'OFROU, désormais, le tunnel actuel est «bon» jusqu'en 2035. Pourquoi alors construire un 2^e tube?

Ne sabotons pas les investissements gigantesques du nouveau tunnel de base qui sera inauguré en juin. Transférons les marchandises et les camions sur le rail et attendons d'en mesurer l'impact sur le trafic global pour examiner la pertinence d'un 2^e tube. Pour cela, votons non.

CARLA SPADINO,
Villars-sur-Glâne

Un comité pour l'industrie qui renvoie directement à l'UDC

N'ayant pas apposé d'autocollant «non merci, pas de publicité» sur notre boîte aux lettres, nous croulons sous les feuillets publicitaires, annonces et autres papiers de propagande. Le petit dernier arrivé, et qui a certainement dû être adressé à l'ensemble de la population suisse (mis à part peut-être certaines personnes ou familles dont l'origine n'est pas tout à fait de «par chez nous»), m'a consterné.

Le «comité pour le sauvetage de la place industrielle suisse» en est l'initiateur. Etonnamment d'ailleurs, le lien internet figurant en fond de page nous renvoie immédiatement à... l'UDC. Tout aussi surprenant, le papier parle de l'insécurité en Suisse, des étrangers qui en sont la cause, etc. J'ai retourné la question dans tous les sens, mais je ne comprends toujours pas le rapport entre le sauvetage de notre

industrie et la délinquance étrangère.

Nos entreprises ont certes besoin du soutien de la population et des politiciens de tous bords. C'est une préoccupation qui doit nous toucher, car l'avenir ne sera sûrement pas aussi favorable que ces années passées. Mais par pitié, allons-nous encore longtemps accepter ces amalgames à deux sous, qui n'ont pour seul but que d'accroître la notoriété d'un parti qui joue sur les thèmes très porteurs de l'insécurité, des étrangers ou du patriotisme?

Si j'admets volontiers les inquiétudes des Suisses, je suis cependant certain que la meilleure réponse ne proviendra pas de ces propagandistes, mais bien de tous ceux qui s'investissent réellement et sans arrière-pensée pour l'avenir de notre pays.

STÉPHANE PASQUIER, Bulle

ARRÊT SUR IMAGE



Public lors d'une rencontre de judo à Romont, le 28 mars 2015. VINCENT MURITH

VOS LETTRES

Gothard: et l'opinion des enfants, alors?

Le 28 février, le peuple suisse s'exprimera notamment sur le percement d'un 2^e tunnel routier pour un coût avoisinant les 3 milliards. En Suisse, plus d'un quart de la population a moins de 18 ans (30% pour Fribourg) et c'est à eux, les enfants d'aujourd'hui, que reviendra la responsabilité d'assumer nos choix et de payer la facture. Il n'est pas coutume, dans ce pays, de donner une voix aux enfants, de les écouter et de tenir compte de leur opinion.

Pourtant, la Convention de l'ONU relative aux droits de l'en-

fant, ratifiée par la Suisse en 1997, donne le droit aux enfants capables de discernement d'exprimer leur opinion sur toutes questions les concernant et de tenir compte de leur avis. L'aménagement de l'espace public est un domaine qui implique fortement les générations futures. Mais c'est aux adultes d'aujourd'hui de décider!

A défaut que l'Etat fédéral ne remplisse son obligation d'écouter et d'accorder le poids voulu à l'opinion des enfants, chacun d'entre nous peut prendre un

temps avec ses enfants, ses neveux, ses petits-enfants pour aborder les questions politiques qui les concernent. Il s'agit de les informer correctement des enjeux, de leur présenter les arguments pour et contre, de débattre avec eux et de les associer ainsi indirectement à une décision qui aura de l'impact sur leur vie future. En glissant notre bulletin dans l'urne, ayons à l'esprit que l'intérêt supérieur des enfants doit être la considération primordiale de nos décisions.

FRANÇOISE LAVILLE-CHAPPUIS,
Avry-devant-Pont

Politique énergétique à la dérive au Gothard

Pour relever les défis des transports du futur, des projets d'envergure ont vu le jour afin de rendre le trafic de transit durable à long terme. Les NLFA, tout juste pas encore en service, et l'initiative des Alpes allaient dans le bon sens. Un énorme chantier nous attend pour transformer notre avenir énergétique proche pour le rendre durable. La stratégie énergétique 2050 dessine les grandes lignes pour y arriver. Je n'ai pas non plus de boule de cristal pour voir notre avenir énergétique en 2050.

Cependant, il est sûr qu'aucune énergie ne nous tombera dessus pour substituer le pétrole. Pour sûr, moins d'énergie sera à notre disposition. Sûr aussi que l'énergie, sous quelque forme que ce soit, sera plus chère. Autre certitude: les six dernières décennies de pétrole bon marché ne sont aucunement une référence pour dessiner le futur.

Donc, l'efficacité énergétique est le maître mot, aussi pour les transports de transit. Le chemin de fer, le bateau ou éventuelle-

ment le Zeppelin offrent des perspectives. Mais en tout cas, davantage de routes ne résoudront rien.

Si les mêmes politiciens soutiennent et le 2^e tube routier au Gothard et la stratégie énergétique 2050, ils n'ont pas compris le contenu de cette dernière et ce que signifie la transformation de l'approvisionnement en énergie de l'avenir proche. A nous de les mettre sur la bonne voie... de chemin de fer!

HEINZ SCHIESSER, Saint-Ours

C'est la solution

Le tunnel routier du Gothard doit être assaini tous les 40 ans! Nous serons confrontés à intervalles réguliers à ce défi. Il est important de décider une variante de rénovation judicieuse et durable. Une rénovation sans 2^e tube implique le chargement de voitures et poids lourds sur le rail et, par conséquent, la construction, l'exploitation et la démolition de coûteuses stations de chargement.

Ces plateformes de ferroutage auraient un impact très négatif sur l'environnement des vallées uranaises et tessinoises; la construction des 4 stations de transbordement (2 pour les voitures à Göschenen et Airolo, 2 pour les poids lourds à Erstfeld et Biasca) nécessitera beaucoup d'espaces. De plus, ces terminaux devront être éclairés de nuit par de puissants projecteurs.

Cette solution ne sera pas non plus sans conséquences pour les autres axes alpins qui devront subir un trafic de contournement puisque l'installation de ferroutage aura une capacité insuffisante pour l'absorption du trafic actuel. Le tunnel de réfection est la seule solution judicieuse qui permet de préserver la sécurité et l'environnement.

E. RAMOS, secr. gén. TCS-FR

La mémoire qui flanche...

Le 18 février, vous consacrez un article à l'exposition en relation avec l'Atelier Jean Tinguely de Paris dans lequel M^{me} la conseillère communale Madeleine Genoud-Page dit ne plus se souvenir pourquoi l'atelier avait été appelé «Jean Tinguely». Ayant été, à l'époque, la cheville ouvrière de cette initiative, j'avais appelé Jean Tinguely pour lui proposer de le baptiser de son nom. Il m'avait répondu «oui!!» avec beaucoup d'enthousiasme.

Il me paraît aussi important de rappeler que Jean Tinguely a visité l'atelier peu de temps après son inauguration en compagnie d'une délégation du Conseil d'Etat. Et c'est à cette occasion qu'il a accepté une commande d'œuvre du canton qui deviendra le «Retable des petites bêtes» installé depuis au Musée cantonal d'art et d'histoire.

GÉRALD BERGER, ancien chef du Service cantonal de la culture

SOUVENIRS



Place de la gare à Fribourg. CARTE POSTALE PRÊTÉE PAR M. ANDRÉ FASEL, ECUVILLENES

RÈGLES DU JEU

Les textes publiés dans la page Forum ne doivent pas dépasser **1600 signes** (caractères et espaces entre les mots).